

### Garantir un accueil professionnel et attentif

Nous sommes à l'écoute de vos demandes et nous nous adaptons à vos besoins. Nous recueillons les données à simplifier et les analysons. Nous faisons ensuite une proposition de collaboration.

### Apporter une réponse adaptée

Nous assurons la confidentialité des échanges et le meilleur délai de réponse possible. Le travail de simplification est exécuté de manière rigoureuse par des personnes formées et expérimentées.

### Assurer un service de qualité

Nous nous appuyons sur les règles du FALC – Facile à lire et à comprendre – et du langage clair, tout en prenant en compte les spécificités de notre public. Une relecture est garantie par un autre expert en simplification (sauf demande urgente). Une deuxième relecture par les apprenantes et les apprenants de nos cours, ou par nos ambassadrices et ambassadeurs, est proposée en option.

### Agir en faveur de l'accès à l'information pour tous

Vous pouvez contribuer à favoriser l'autonomie des personnes en difficulté avec l'écrit en communiquant simplement et clairement. Nous vous sensibilisons aux difficultés que rencontrent notre public afin que vos documents deviennent plus accessibles. Nous vous accompagnons vers une rédaction simplifiée, à travers des formations adaptées, des conseils et des partages d'expériences.

### Améliorer nos prestations en continu

Nous collaborons entre sections cantonales de L'Association Lire et Ecrire. Et nous nous mettons en réseau avec nos partenaires locaux autour des questions liés à la simplification des documents. Ceci afin que chaque partie prenante puisse agir de manière spécifique et complémentaire. Nous nous engageons pour que notre personnel expert en simplification bénéficie de formations continues.

### Offrir une expertise financièrement abordable

Il nous tient à cœur de rendre nos prestations en matière de simplification financièrement accessibles. Nos tarifs sont calculés au plus juste de manière à couvrir nos frais.